



Bulletin Municipal

Avril/Mai 2014

Réalisé par les membres de la Commission Information Communication
Marie-Christine Bastie, Agnès Rull, Patrice Beauvilain, Gaëlle Nono, Muriel Charle-Mace,
Coordination Mairie : Nathalie Abdellaoui

Le Mot du Maire : « Extraits du discours d'investiture du 29 mars 2014 »

Chères Gardouchoises, Gardouchois,
Chères Conseillères, chers Conseillers,

C'est avec une profonde émotion, un mélange de fierté et d'humilité, que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

Je mesure symboliquement, l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs.

Je continuerai, soyez en convaincu, à être le Maire de tous les Gardouchois.

Je souhaite donc poursuivre le travail accompli sur la base de notre programme.

Mettre mes compétences et toute ma détermination au service de notre commune et de ses habitants.

J'y apporterai mon style, ma manière de faire, ma personnalité aussi. Tout, comme je le fais depuis 2001 en tant que Conseiller Municipal et Maire depuis 2011, dans le respect de ce qui a été fait.

Je me suis toujours efforcé de mettre en conformité mes actes avec mes convictions. De rechercher une véritable cohérence entre la nécessaire réflexion et les actions concrètes.

C'est en ce sens que vous nous avez mandaté pour les six ans à venir. L'équipe Municipale a tout à fait conscience du contexte économique et social que connaissent nombre de familles.

C'est dans ces périodes difficiles, que nous devons être, plus encore, aux côtés de nos concitoyens, et que nous devons améliorer la prise en charge, ainsi que les démarches solidaires en direction de la population. Ensemble, avec le personnel communal, dont je salue ici la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité, moderne, réactif, à même de prendre en compte des besoins évolutifs et des attentes multiples.

Dans l'intérêt de tous les Gardouchois, en aucun cas je n'accepterai une quelconque tentation pour distraire le dynamisme de ce conseil, et mettre à rude épreuve notre cohésion.

Mettons nous au travail, toujours dans un esprit constructif et de sérénité, pour que Gardouch avance, se développe, préserve ses atouts, en voit éclore de nouveaux et reste plus que jamais la commune du « **mieux vivre ensemble** » dont nous sommes si fiers.

Avec nous, pour vous, nous allons travailler ensemble pour notre commune, pour ses habitants qui méritent à mes yeux le meilleur.

Avec tout mon dévouement

Olivier GUERRA

Maire de Gardouch

Suite à son élection, Monsieur Le Maire a tenu à rendre hommage aux Conseillers sortants.

Robert TERRAIL
Arlette PUGET
Laurent ESQUENET
Joël TOUJA
Excusée, Sabine FONTEZ



VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Olivier GUERRA

41 ans

Maire - 1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes Cap Lauragais
Assistant Territorial



Roger DUFOUR

59 ans

Enseignant

1^{er} Adjoint au Maire en charge des finances communales
Délégué Communautaire Cap Lauragais

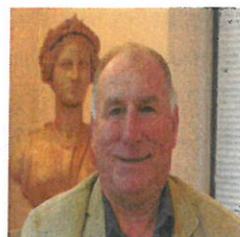


Muriel CHARLES- MACE

39 ans

Juriste

2^{ème} Adjoint au Maire chargée d'urbanisme



Alain MAUREL

57 ans

Agent spécialisé

3^{ème} Adjoint au Maire chargé de voirie, d'assainissement
et de l'administration du personnel technique
Conseiller Communautaire supplémentaire



Marie-Christine BASTIE

51 ans

Assistante Dentaire

Conseillère Municipale

Déléguée Commissions : SIECHA, Appel d'offres, Comité des Fêtes, Information
Communication et Animation

Christian MIQUEL

51 ans

Ouvrier Autoroutier

Conseiller Municipal

Délégué Commissions : SIECHA, Canal du Midi, Voirie et travaux



Dominique ANDRIEU

46 ans

Infirmière

Conseillère Municipale

Déléguée Communautaire Cap Lauragais

Déléguée Commissions : SITAP (personnes âgées), Relais Assistante Maternelle
Conseil d'école et affaires scolaires

Henri ROUILLON

56 ans

Adjoint Technique

Conseiller Municipal

Délégué Commissions : SMEA, Comité des Fêtes



VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Anne-Marie THERON
43 ans
Secrétaire
Conseillère Municipale
Déléguée Communautaire Cap Lauragais
Déléguée Commissions : Appel d'offres, Voirie et travaux



Patrice BEAUVILAIN
44 ans
Agent de Maitrise
Conseiller Municipal
Délégué Commissions : SMEP (protection de l'environnement)
Conseil d'école et affaires scolaires, Information Communication et Animation



Nadine ROUGE
47 ans
Adjoint Administratif
Conseillère Municipale
Déléguée Commissions : SDEHG, Appel d'offres, Canal du Midi, Conseil d'école et affaires scolaires



Frédéric HACQUARD
52 ans
Conseiller de Prévention
Conseiller Municipal
Délégué Commissions : Appel d'offres, Correspondant Défense
Conseil Municipal des jeunes, Prévention des risques majeurs



Agnès RULL
37 ans
Infirmière
Conseillère Municipale
Déléguée Commissions : Comité des Fêtes, Information Communication, Animation



Alain MILHAU
57 ans
Conseiller clientèle
Conseiller Municipal



Gaëlle NONO
28 ans
Adjoint Territorial
Conseillère Municipale
Déléguée Commissions : Correspondant Sécurité Routière, Comité des Fêtes
Conseil d'école et affaires scolaires, Information Communication et Animation

Info Pratiques

VOTRE MAIRIE



✉ 34 rue de la république
☎ 05-61-81-60-97
✉ mairie@gardouch.fr

Le Lundi et le Vendredi :	9h00 – 12h00 13h30 – 17h00
Le Mardi et le Jeudi :	9h00 – 12h00 13h30 – 19h00
Le Mercredi :	9h00 – 12h00
Le Service Urbanisme :	Lundi toute la journée Le Vendredi de 9h00 à 12h00

Monsieur Le Maire reçoit sur rendez-vous les Mardis et Jeudis de 16h00 à 18h00

VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE

La commune tient à assurer la continuité de services offerts jadis par la Poste, aussi bien sur le plan de la gestion du courrier, des colis que du traitement de certaines opérations financières, tout en bénéficiant d'une amplitude horaire importante.

Du Lundi au Vendredi :
9h00 – 12h00
13h30 - 17h00
Le Mercredi: 9h00 - 12h00



✉ 6 rue Alain Savary
☎ 05-61-45-53-93
✉ bibliotheque.gardouch@orange.fr

Nouveaux horaires à compter du 05 Mai

Le Lundi de 16h00 à 18h30
Le Mercredi de 09h30 à 12h30
de 14h00 à 18h30
Le Jeudi de 16h00 à 18h30
Le Vendredi de 16h00 à 18h30
Le Samedi de 09h30 à 12h30

Vous retrouverez toutes les infos concernant les animations bibliothèque sur le blog de la commune de Gardouch

Déchetterie ouverte aux particuliers résidents du canton villefranchois

Horaires d'hiver du 01 Octobre au 31 Mars :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h00 à 12h00
14h00 à 17h30

Horaires d'été du 01 Avril au 30 Septembre :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h00 à 12h00
14h00 à 18h00



✉ ZA Borde Blanche Nord
22 chemin de la Camave
BP 80029
31290 Villefranche de Lauragais
☎ 05-61-81-19-14
✉ ccvlf.conatct@orange.fr

Les bons réflexes de citoyenneté

Les beaux jours arrivent et avec eux quelques règles simples à respecter qui font preuve souvent de bon sens.

Déjections canines et divagations

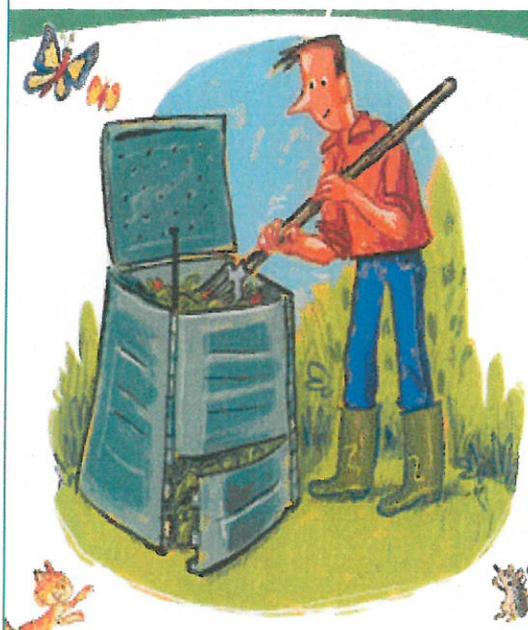
Les déjections canines sont interdites sur les voies, les trottoirs, les espaces verts publics, et ce par mesure d'hygiène.

Dans un but de sécurité et de tranquillité, tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies et espaces verts publics et récupérer par tout moyen approprié, les déjections de son animal.

Tout chien errant trouvé sur la voie publique pourra être conduit à la fourrière.

Article 89 du Règlement sanitaire Départemental ; art L2212-2 et L 2542-3-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ; article L211.-19-1 et R211-11 -12 du Code Rural. Arrêté du 22 mars 20123

INCINERATION DES VEGETAUX COUPES



Le brûlage de déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée.

Cela nuit à l'environnement et à la santé et peut être également la cause de la propagation d'incendie.

Aussi bien sur le territoire communal que dans les zones d'habitation, l'allumage des feux de jardins est interdit

Il est interdit de faire des feux aux abords des voies de circulation, ce qui pourrait provoquer des accidents à cause de l'absence de visibilité due aux fumées. (Code de l'environnement art R. 541-8, L.1311-1 à L.1311-4)

Cap Lauragais met à disposition une déchetterie pour vous permettre de vous débarrasser de vos déchets verts.

(Voir horaires au dos)

RAPPEL :

Tout propriétaire est dans l'obligation d'entretenir ses espaces verts, et notamment de **tailler régulièrement les haies en bordures**

BRUIT DE VOISINAGE

Bien que le bruit soit signe de vie, il constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des Français.

Du simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens.

Il est primordial de faire évoluer les comportements avec des consignes simples, car ce qui est un moment de détente, festif, convivial pour les uns, ne doit pas être un moment de trouble à la tranquillité publique pour les autres.

De plus, l'utilisation de canons effaroucheurs sonores au propane pour éloigner les oiseaux des terres cultivées ne doivent en aucun cas fonctionner intempestivement.



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les Samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et Jours Fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

LE BUDGET 2014

Ce jeudi 24 avril, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le budget communal proposé par Monsieur Le Maire. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2013 et de les reconduire à l'identique sur 2014.

Pour 2014, la revalorisation nationale de la base d'imposition a été fixée à 0.9 %. Cette base est déterminée par les services fiscaux de l'Etat, indépendamment de la commune, en fonction du bien immobilier et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi des finances.

Il ne faut pas oublier que le Budget du village est tout entier au service des habitants. Le projet municipal auquel les Gardouchoises et les Gardouchois ont très majoritairement adhéré, repose sur des engagements à la fois raisonnables, rigoureux et concrets.

Enfin, la municipalité se doit de répondre aux besoins immédiats et surtout futurs de la commune, alors que l'Etat impose de nouvelles contraintes aux collectivités locales sans en faciliter le financement.

Le budget est sain et équilibré, approuvé par Monsieur Le Receveur Principal.

C'est en totale transparence, que chaque année vous en serez tenu informé.

Le Jeudi 1^{er} Mai 2014

18^{ème} Ronde du Muguet

*Organisé par La Mairie
avec la participation du Comité des Fêtes*

Randonnée pédestre

Suivie d'un repas champêtre au bois d'Ornolac

(Commune de Gardouch)

Rendez-vous au Parking de la Salle Polyvalente

Départ pour le trajet Aller à 9h30

12h30 Apéritif et Pique-nique

**DEVOIR CIVIQUE
N'OUBLIEZ PAS !!!**

Le 25 Mai 2014

**ELECTIONS
EUROPEENNES**

Pour la France, à l'exception de certains départements et collectivités d'outre-mer.



Du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen - Institution de l'Union européenne représentant les citoyens des États membres pour les cinq prochaines années.

Qui peut voter ?

Vous êtes citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, vous êtes domicilié et inscrit sur les listes électorales de la commune où vous souhaitez voter.

**RENTREE SCOLAIRE
SEPT 2014**

A partir du 12 Mai

**Préinscriptions scolaire
Ecole Claude Nougaro**



Vous pouvez vous présenter en Mairie

Tous les jours

9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

Sauf le Mercredi

Muni de votre livret de famille.

Foire de la SAINT JEAN

Dernier Week-end de Juin

Vide grenier sur la place de la Mairie

Diverses expositions Salle François Mitterrand

Organisé par le Comité des Fêtes